

# GROSSESSE & DROGUES

Consommer des drogues, même considérées comme douces, mais aussi de l'alcool ou des médicaments quand on est enceinte comporte des risques à la fois pour le bon déroulement de la grossesse et pour la santé du bébé. En effet, quelle que soit la drogue consommée par la maman, le bébé en consomme aussi car ces substances traversent la barrière placentaire. Les complications qu'elles peuvent entraîner dépendent du type et de la quantité de drogue consommée. Elles peuvent notamment provoquer une fausse couche, un accouchement prématuré, un retard de croissance, des malformations physiques et neurologiques chez le fœtus. Le bébé peut aussi souffrir d'un syndrome de privation (manque) à la naissance qui se manifeste par des tremblements, des sursauts, une difficulté à s'alimenter ou des pleurs incessants. Enfin, à plus long terme, les drogues peuvent entraîner des complications chez l'enfant telles que de l'hyperactivité, des troubles de l'apprentissage et du comportement. Cependant, mettre fin à une addiction peut être très difficile. Pour certaines drogues, comme l'héroïne, un arrêt brutal peut même être fatal pour la maman ou le bébé. Il faut donc diminuer sa consommation de façon progressive. Si vous êtes enceinte et consommez de la drogue, il est donc très important d'en parler avec votre gynécologue, la sagefemme ou le Partenaire Enfants-Parents de l'ONE qui vous suit, et de vous faire aider. Des personnes spécialisées et expérimentées pourront vous accompagner sans vous juger, durant la grossesse et après celle-ci. Dans tous les cas, ne restez pas seule !

Julie Rouffiange



en partenariat avec



[www.one.be](http://www.one.be)



Retrouvez "Air de familles", présenté par Anne Pochet, chaque semaine en TV sur



Mais aussi sur le Web:



[onetvbe](https://www.youtube.com/onetvbe)



[@office.naissance.enfance](https://www.facebook.com/office.naissance.enfance)



[@onenfance](https://www.instagram.com/onenfance)



[@ONenfance](https://twitter.com/ONenfance)



[www.airdefamilles.be](http://www.airdefamilles.be)